



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sectes

Question écrite n° 50822

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge Mme la secrétaire d'État chargée de la solidarité sur le rapport annuel sur les sectes, publié par la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance contre les dérives sectaires). Ce rapport décrit les méthodes employées par les sectes, pour s'installer dans les « niches nouvelles ». Il souhaite connaître les actions menées pour lutter contre l'emprise des sectes dans les domaines relevant de sa compétence.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50822

Rubrique : Ésotérisme

Ministère interrogé : Solidarité

Ministère attributaire : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 2009, page 5280

Question retirée le : 1er septembre 2009 (Retrait pour cause de question identique)